

**Journée d'étude du jeudi 13 juin 2019
site de Pierrefitte-sur-Seine**



**Gouverner par la loi.
Les comités de l'Assemblée nationale :
du Législatif à l'Exécutif (1789-1795)**



Gouverner par la loi.

Les comités de l'Assemblée nationale : du Législatif à l'Exécutif (1789-1795)

Programme du jeudi 13 juin 2019

Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

9 h.30-10 h.00 Introduction

par Virginie **MARTIN**, Céline **PARCÉ** et Cécile **ROBIN**, Archives nationales

Session 1

présidée par Pierre **SERNA**, université Paris 1-IHMC/IHRF

10 h.00-10 h.30 " The Military Lays Open the Civil, and the Civil Betrays the Military Anarchy ". "La tranquillité publique" and Separation of Powers, 1789-1790

par Rafe **BLAUFARB**, Florida State University

10 h.30-11 h.00 *Les comités de Marine de la Législative et de la Convention au cœur des rapports entre pouvoirs exécutif et législatif*

par Olivier **ARANDA**, université Paris 1-IHMC/IHRF

11 h.00-11 h.15 Discussion

11 h.15-11 h.30 Pause

11 h.30-12 h.00 *Le comité de Législation : d'un organe législatif à un « comité de gouvernement »*

par Jean **D'ANDLAU**, université de Lille-IRHiS

12 h.00-12 h.30 *Le travail des comité(s) et commission(s) d'Agriculture : une approche par la politique de l'animal domestique*

par Malik **MELLAH**, université Paris 1-IHMC/IHRF

12 h.30-13 h.00 Discussion

13 h.00-14 h.00 Pause

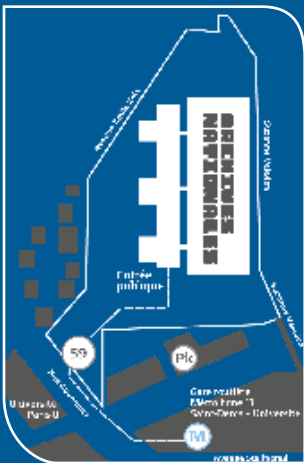
Session 2

présidée par Dominique **MARGAIRAZ**, université Paris 1-IDHE.S

- 14h00-14h30** *Les comités révolutionnaires et la politique des transports : logiques fonctionnelles et gestion administrative*
par Anne **CONCHON**, université Paris 1-IDHE.S
- 14h30-15h00** *Le comité des Pensions de l'Assemblée nationale constituante : contrôler les dépenses, distribuer les récompenses, quand la souveraineté financière échappe à l'exécutif*
par Benoît **CARRE**, université de Lille-IRHiS
- 15h00-15h15** Discussion
- 15h15-15h30** Pause
- 15h30-16h00** *Comment remédier à la « disette de numéraire » sans « avilir » la monnaie ? Le comité des Monnaies et le comité des Assignats et monnaies face à la pénurie des petites espèces (1790-1792)*
par Louis **PONS**, université Paris 1-IDHE.S
- 16h00-16h30** *« Ni l'un ni l'autre de ces conseils ne peut créer en son sein aucun comité permanent » : le Corps législatif et la gestion des finances sous le Directoire*
par Francis **FIZSLEIBER**, université Paris 1-IDHE.S
- 16h30-17h00** Discussion

De la Constituante à la Convention, l'Assemblée nationale s'est dotée de comités formés de députés. Initialement créés pour préparer le travail parlementaire, un grand nombre de ces comités constituent pourtant aussi, de fait, des « doublons » des ministères éponymes. L'hégémonie du pouvoir législatif et la méfiance à l'encontre de l'Exécutif entraînent une forte asymétrie dans la balance des pouvoirs et des empiètements systématiques du Législatif sur le terrain de l'Exécutif.

Si l'on refuse de réduire à un simple oxymore l'expression de « comité de gouvernement », comment définir cette forme d'action politique parallèle de l'action ministérielle et a priori anticonstitutionnelle ? Les fonctions exécutives reconnues, officiellement ou tacitement, aux comités dès la Constituante participent-elles d'une mutation ou d'une dérive de la pratique institutionnelle ? Cette journée d'étude propose de revisiter l'axiome de la « séparation des pouvoirs » à partir de l'analyse des fonctions exécutives exercées par les comités des Assemblées révolutionnaires.



Archives Nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine Auditorium

59 rue Guynemer,
93380 Pierrefitte-sur-Seine
Métro : Saint-Denis-Université (Ligne 13)

Entrée libre

www.archives-nationales.culture.gouv.fr



ARCHIVES
NATIONALES
Culture



L'INSTITUT
d'HISTOIRE
de la RÉVOLUTION
FRANÇAISE